

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Actualisation du contrat de prestation de service de Portage de repas à domicile du CIAS Grand Lac

1 DOCUMENT - Publié le 26 juin 2025

CIAS
Communauté d'Agglomération Grand Lac

Conseil d'Administration
Séance du 26 juin 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1089 boulevard Legris 13400 Aix-les-Bains

N° de l'ordre du jour	Objet	Présence	Absence	Excuse
1	Prise en compte des vœux	X		
2	Prise en compte des vœux	X		
3	Prise en compte des vœux	X		
4	Prise en compte des vœux	X		
5	Prise en compte des vœux	X		
6	Prise en compte des vœux	X		
7	Prise en compte des vœux	X		
8	Prise en compte des vœux	X		
9	Prise en compte des vœux	X		
10	Prise en compte des vœux	X		
11	Prise en compte des vœux	X		
12	Prise en compte des vœux	X		
13	Prise en compte des vœux	X		
14	Prise en compte des vœux	X		
15	Prise en compte des vœux	X		
16	Prise en compte des vœux	X		
17	Prise en compte des vœux	X		
18	Prise en compte des vœux	X		
19	Prise en compte des vœux	X		
20	Prise en compte des vœux	X		
21	Prise en compte des vœux	X		
22	Prise en compte des vœux	X		
23	Prise en compte des vœux	X		
24	Prise en compte des vœux	X		
25	Prise en compte des vœux	X		

Président du conseil de Grand Lac : M. BERTHIAUD
Maire d'Aix-les-Bains : M. BERTHIAUD
Président du CIAS Grand Lac : M. BERTHIAUD
Maire d'Aix-les-Bains : M. BERTHIAUD

Le document de travail est en version finale au 26/06/2025.

Le document de travail est en version définitive à cette date et sera communiqué pour la séance du conseil du 26 juin 2025 à 18h00 au siège du conseil de Grand Lac, 1089 boulevard Legris, Aix-les-Bains.

Aix-les-Bains, le 26 juin 2025
Le Maire d'Aix-les-Bains
M. BERTHIAUD

Le Secrétaire de Gestion
M. BERTHIAUD

Le présent document est une copie électronique des documents du Conseil d'Administration. Il est communiqué en vertu de la loi n° 2016-1312 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de la vie publique. Le présent document est communiqué en vertu de la loi n° 2016-1312 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de la vie publique. Le présent document est communiqué en vertu de la loi n° 2016-1312 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de la vie publique.



2025-06-26_DELIB4.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 941,9 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.